

Créer sa fiche Google my Business ? (1/2)



RENDEZ-VOUS SUR GOOGLE MY BUSINESS

<https://www.google.fr/business/>

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE COMPTE GOOGLE.

Si vous n'en avez pas, cliquez sur « Commencer » pour en créer un.

Une fois connecté, **ENTREZ LE NOM DE VOTRE ÉTABLISSEMENT** et cliquez sur « Suivant »

INDIQUEZ L'ADRESSE POSTALE PRÉCISE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Si vous cochez la case « Je fournis des biens et des services à mes clients », il vous sera ensuite demandé les moyens de livraison et zone de chalandise. Si vous ne proposez pas de livraison à domicile, ne cochez pas cette case.

ÉVITEZ LES FICHES EN DOUBLON

Google vous permet de vérifier si une autre fiche n'aurait pas déjà été créée pour votre établissement.

Si c'est le cas, cochez la fiche. Vous serez ensuite dirigé vers une page de mise à jour de cette fiche.

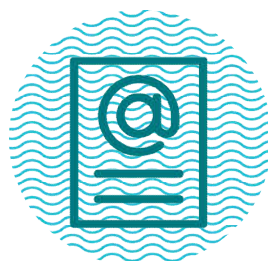
Si aucune fiche n'a été créée, cochez « Aucune correspondance » et poursuivez la création de votre fiche Google My Business.

PRÉCISEZ LA LOCALISATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SUR LA CARTE GOOGLE MAPS

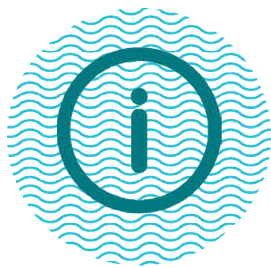
Cette étape est importante puisque la carte apparaîtra en première page de Google quand les internautes vont rechercher votre établissement par son nom.

PRÉCISEZ LA CATÉGORIE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Pour améliorer le référencement naturel de votre établissement et afin que les internautes vous trouvent facilement, choisissez correctement votre catégorie. De nombreuses catégories vous sont proposées par Google - testez plusieurs mots-clés en lien avec votre activité : exemple : maison d'hôtes, gîte, restaurant brunch, restaurant végétalien, magasin de produits à la ferme...).



Créer sa fiche Google my Business ? (2/2)



ENTREZ LES COORDONNÉES COMPLÉMENTAIRES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Le numéro de téléphone et le site internet de votre établissement s'afficheront sur votre fiche Google My Business.



CONFIRMEZ QUE VOUS ÊTES LA PERSONNE EN CHARGE DE LA GESTION DES INFORMATIONS DE CET ÉTABLISSEMENT

VALIDEZ LA FICHE GOOGLE MY BUSINESS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

La méthode généralement proposée est l'envoi d'un code par courrier postal (validation dès réception de ce code) ou un code reçu par téléphone. A réception du code, connectez-vous à votre fiche (avec l'e-mail et mot de passe de votre compte) et entrez le code.



VOTRE FICHE EST VALIDÉE. IL NE RESTE PLUS QU'À COMPLÉTER LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES À PROPOS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT :

- Cliquez sur Infos, colonne de gauche. Votre tableau de bord apparaît.
- Cliquez sur l'icône crayon, à droite de chaque intitulé pour compléter votre fiche.
- Selon votre catégorie d'activité, vous pourrez personnaliser vos urls telles que "prendre un RDV", "réserver une table"...
- N'oubliez pas de mettre à jour votre fiche quand vos horaires d'ouverture ou autres changent !
- Ajoutez des photos, des vidéos, votre logo... afin de valoriser votre activité !
- Créez votre 1er post pour informer vos clients d'une nouveauté, d'une promotion... (le post a une durée de vie de 7 jours et la fonctionnalité "post" n'est pas disponible pour les hébergements).
- Recevez vos 1ers avis clients et répondez facilement ! (Pratique : téléchargez l'application Google My Business sur votre smartphone).

